



Appel à projets pédagogiques 2023 en optique et photonique

Le Réseau Optique et Photonique lance un appel à projets afin d'encourager la mise en place d'un projet pédagogique en optique et photonique. Cette action doit favoriser l'apprentissage par une formation innovante et/ou l'amélioration de la diffusion de la connaissance technique. Il pourra s'agir par exemple d'un nouvel enseignement pratique, d'une formation spécifique sur un thème de l'optique/photonique, la réalisation de supports web/vidéos pédagogiques et/ou de vulgarisation, la réalisation d'une exposition... En revanche, un projet dans un contexte de travaux pratiques trop spécifiques ne sera pas retenu. Le format et le public visé ne sont pas imposés mais le projet qui pourra bénéficier aux membres du réseau ROP sera privilégié.

Les demandes devront inclure un dossier de candidature complétées d'éventuelles annexes (devis correspondant aux demandes de petit matériel, prise en charge de formateurs...). La demande devra émaner d'un membre permanent du laboratoire porteur. Le montant maximal de la subvention pouvant être accordée est de **5000€ HT** pour chaque projet (dépenses à engager en 2023).

Le porteur s'engage :

- à fournir une présentation de la réalisation pour publicité/diffusion via le site web du ROP dans l'année qui suit et à communiquer sur le soutien du ROP sous forme de document à télécharger et/ou d'un lien vers une page dédiée au projet.
- à venir présenter le projet lors de l'Action Nationale de Formation du ROP qui se déroulera après celle de 2023.

Les projets devront être soumis aux adresses suivantes : eric.lavastre@cea.fr

La ***date limite de dépôt*** des candidatures est fixée au **29/09/2023**. Les résultats seront communiqués au plus tard le 10/10/2023.